

Rapport annuel 2017-2018

et documents relatifs à la

15^e Assemblée générale annuelle de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean

12 juin 2018

au

Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Table des matières

Ordre du jour	5
Procès-verbal	7
Rapport d'activités	16
Ressources humaines au 31 mars 2018	25
Mot de la présidente	26
Mot de la direction générale	28
États financiers 2017-2018	30
Prévisions budgétaires	42
Statuts et règlements	43

15^e Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ
12 juin 2018
au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2017
7. Rapports 2017-2018
 - a) Dépôt et adoption du Rapport annuel 2017-2018
 - I. Rapport d'activités et programmation socioculturelle et récréative pour 2017-2018 et planification pour l'année 2018-2019
 - II. Mot de la présidente
 - III. Mot de la direction
 - b) Dépôt et adoption des états financiers pour l'exercice financier 2017-2018
8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2018-2019
9. Prévisions budgétaires
10. Cotisation des membres pour 2018-2019
11. Élections au conseil d'administration
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Nomination et élection des administrateurs (3)
 - c) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
12. Varia
13. Mot de la fin
14. Clôture de l'assemblée

14^e Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ

7 juin 2017

au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Procès-verbal

Présences

Membres votants (28)	Membres non-votants	Observateurs (2)
Sébastien Gagnon Gaël Corbiveau Suzelle Lavallée Mireille Thomas Navel Sarr Julia Buckley Peter Smith Charly Mini Florence Murgier Jacinthe Tremblay Ysabelle Hubert Nathalie Djan-Chékar Jordan Elliot Justin Burnett Isabelle Côté Stéphanie Bowring Sarah Parisio Dominique Robitaille Nadine Tremblay Robert Ring Carolina Herrera Caroline Ruest Leslie Quennehen Clotilde Raydon Gilles Chabot Ruth Roy Geneviève Beaudoin Vallée Andrée Thoms		Danny Lebel Emilie Marchal Marilaine Landry Manon Laverrière Clare Wilcox

1. Mot de bienvenue

Nathalie Djan-Chékar souhaite la bienvenue à tous les membres et observateurs présents.

2. Constat du quorum

Nathalie Djan-Chékar constate le quorum avec 28 membres votants présents.

3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

Résolution AGA-2017-01

Proposée par Mireille Thomas

Appuyée de Suzelle Lavallée

Qu'Andrée Thoms agisse comme présidente d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

4. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Résolution AGA-2017-02

Proposée par Jordan Elliot

Appuyée de Ysabelle Hubert

Que Danny Lebel agisse comme secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption de l'ordre du jour

Andrée Thoms fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AGA-2017-03

Proposée par Mireille Thomas

Appuyée de Sarah Parisio

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Constatation du quorum
 3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
 5. Adoption de l'ordre du jour
 6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2016
 7. Rapports 2016-2017
 - a) Dépôt et adoption du Rapport annuel 2016-2017
 - I. Rapport d'activités et programmation socioculturelle et récréative pour 2016-2017 et planification pour l'année 2017-2018
 - II. Mot de la présidente
 - III. Mot de la direction
 - b) Dépôt et adoption des états financiers pour l'exercice financier 2016-2017
 8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2017-2018
 9. Prévisions budgétaires
 10. Cotisation des membres pour 2017-2018
 11. Amendements aux statuts et règlements de l'ACFSJ
 12. Élections au conseil d'administration
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Nomination et élection de la présidence
 - c) Nomination et élection des administrateurs (2)
 - d) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
 - e) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
 13. Varia
 14. Mot de la fin
 15. Clôture de l'assemblée
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2017

Andrée Thoms rappelle les principaux points contenus dans le procès-verbal.

Résolution AGA-2017-04

Proposée par Caroline Ruest

Appuyée de Charly Mini

Que le procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2017 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

7. Rapports 2016-2017

- I. Rapport d'activités et programmation socioculturelle et récréative pour 2016-2017 et planification pour l'année 2017-2018

Emilie Marchal présente le rapport d'activités pour l'année 2016-2017 et la planification pour l'année 2017-2018.

- II. Mot de la présidente

Nathalie Djan-Chékar présente le mot de la présidente pour l'année 2016-2017.

- III. Mot de la direction

Nathalie Djan-Chékar mentionne qu'Adrienne Pratt, directrice générale en congé sabbatique, a écrit un mot dans le rapport annuel et invite les membres à le lire.

Emilie Marchal présente le mot de la direction générale par intérim pour l'année 2016-2017.

Résolution AGA-2017-05

Proposée par Leslie Quennehen

Appuyée de Dominique Robitaille

Que les rapports soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

- b) Dépôt et adoption des états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2016-2017

Jordan Elliot présente les états financiers vérifiés.

Gaël Corbineau recommande de détailler davantage, ou de séparer ce qui est inclus dans les subventions sous « Gouvernement du Canada »

Gaël Corbineau rappelle au conseil que l'encaisse en fin d'exercice ne doit pas dépasser 25% des revenus. Il est recommandé que le conseil étudie la possibilité d'ouvrir un fond de réserve.

Résolution AGA-2017-06

Proposée par Jordan Elliot

Appuyée de Gaël Corbineau

Que les états financiers soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2017-2018

Jordan Elliot propose que le choix de la firme comptable pour l'exercice financier 2017-2018 soit fait par le CA.

Andrée Thoms demande si l'ACFSJ est satisfait de la firme Winsor Coombs qui a préparé les états financiers 2016-2017.

Emilie Marchal répond que la firme offre un service en français, efficace et réactif.

Résolution AGA-2017-07

Proposée par Jordan Elliot

Appuyée de Suzelle Thomas

Que l'on délègue le choix de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2017-2018 au CA.

Adoptée à l'unanimité

9. Prévisions budgétaires 2017-2018

Emilie Marchal fait un sommaire des prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017.

Gaël Corbineau propose de séparer les milliers dans le rapport financier afin d'en faciliter la lecture.

Résolution AGA-2017-08

Proposée par Jordan Elliot

Appuyée de Carolina Herrera

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 soient adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

10. Cotisation des membres pour 2017-2018

Nathalie Djan-Chékar fait la proposition d'un statu quo concernant la cotisation des membres.

Résolution AGA-2017-09

Proposée par Nathalie Djan-Chékar

Appuyée de Mireille Thomas Que les cotisations des membres restent les mêmes pour 2017-2018

Adoptées à l'unanimité.

Suzelle Lavallée demande si des campagnes de recrutement sont faites par l'ACFSJ, car il y a encore beaucoup de personnes qui ne connaissent pas l'ACFSJ et le Centre, mais qui auraient un intérêt pour le fait francophone.

Stéphanie Bowring répond qu'il y a encore beaucoup à développer de ce côté, et que dans ce sens, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité de communication.

Gaël Corbineau demande de quelle manière sont comptabilisées les familles, soit par adhésion ou par le nombre de membres de la famille.

Emilie Marchal répond que généralement, on compte le nombre d'adhésions, mais qu'effectivement, le nombre de membres est plus élevé si on compte tous les membres de la famille.

11. Amendements aux Statuts et Règlements de l'ACFSJ

Version standard	Version modifiée
4. Mission, L'association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean par le biais du centre scolaire et communautaire.	4. Mission, « L'association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean, notamment par le biais du Centre scolaire et communautaire des Grands-vents »
5. Vision, Que le centre scolaire et communautaire de Saint-Jean soit le lieu privilégié pour le développement et l'action de la communauté francophone.	5. Vision, « Une communauté francophone épanouie et soudée dans toute sa diversité, ouverte et rayonnant sur la région de Saint-Jean »
6. Objets, b. Les objets de l'association sont de : faire la promotion de la communauté francophone de Saint-Jean.	6. Objets, b. représenter et faire la promotion de la communauté francophone de Saint-Jean

Résolution AGA-2017-10

Proposée par Gaël Corbineau

Appuyée de Caroline Ruest

Que les amendements aux statuts et règlements soient faits.

Adoptée à l'unanimité

Gaël Corbineau propose d'ajouter « de la région de Saint-Jean » au point 4. Mission, et au point 6.b. Objet, car cela ne limitera pas seulement le champ d'action de l'ACFSJ à la ville de Saint-Jean, mais lui permettra une ouverture à la région.

Résolution AGA-2017-11

Proposée par Sarah Parisio

Appuyée de Carolina Herrera

Que les changements proposés aux amendements soient ajoutés aux Statuts et règlements.

Adoptée à l'unanimité

12. Élections au conseil d'administration

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un secrétaire d'élections

Résolution AGA-2017-12

Proposée par Suzelle Lavallée

Appuyée de Dominique Robitaille

Que Andrée Thoms agisse comme présidente d'élections.

Adoptée à l'unanimité

Résolution AGA-2017-13

Proposée par Suzelle Lavallée

Appuyée de Dominique Robitaille

Que Danny Lebel agisse comme secrétaire d'élections.

Adoptée à l'unanimité

b) Nominations et élections de la présidence

Andrée Thoms apporte des précisions quant aux postes à combler et au processus des élections. Elle informe l'assemblée que puisqu'il s'agit d'une année impaire, la présidence et 2 administrateurs sont en élection. Également, Jordan Elliott, dont le mandat se termine en 2018, donne sa démission. Il y a donc un troisième poste d'administrateur en élection, celui-ci pour une durée d'un an.

Jordan Elliott propose de faire une élection pour les trois administrateurs, et que le choix de l'administrateur qui va effectuer un mandat de 1 an soit laissé au choix du conseil d'administration.

Andrée Thoms demande aux membres du conseil qui sont en élection de se déplacer dans l'assemblée pour les votes.

Les membres procèdent à la proposition des candidats pour la présidence.

Nom du ou de la candidat(e)	Proposeur	Nomination acceptée?	Élu(e)
Nathalie Djan-Chékar	Mireille Thomas	Non	-
Stéphanie Bowring	Dominique Robitaille	Oui	Oui

Stéphanie Bowring est élue présidente de l'ACFSJ par acclamation.

c) Nominations et élections des administrateurs (3)

Les membres procèdent à la proposition des candidats.

Nom du ou de la candidat(e)	Proposeur	Nomination acceptée?	Élu(e)
Dominique Robitaille	Stéphanie Bowring	Oui	Oui
Justin Burnett	Ysabelle Hubert	Non	-
Clotilde Raydon	Suzelle Lavallée	Oui	Oui
Sarah Parisio	Dominique Robitaille	Non	-
Suzelle Lavallée	Charly Mini	Non	-
Julia Buckley	Leslie Quennehen	Oui	Oui
Robert Ring	Dominique Robitaille	Non	-
Leslie Quennehen	Dominique Robitaille	Non	-

d) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration par **Andrée Thoms**

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Stéphanie Bowring, présidente ;
Dominique Robitaille, administrateur ;
Julia Buckley, administratrice ;
Clotilde Raydon, administratrice ;
Nathalie-Djan Chékar, administratrice ;
Pauline Thiombiano, administratrice ;

Les officiers seront élus parmi les membres du CA lors de leur première réunion officielle.

13. Varia

Suzelle Lavallée mentionne qu'il y a des coquilles à plusieurs endroits dans le rapport annuel et demande à ce que cela soit corrigé.

Clotilde Raydon assure que les corrections vont être faites.

14. Mot de la fin

Andrée Thoms remercie tout le monde de s'être déplacé ce soir, et ajoute qu'en tant qu'ancienne présidente de l'ACFSJ, elle est fière de voir là où est rendue l'association, et qu'elle s'en va dans le bon sens.

15. Clôture de l'assemblée

Résolution AGA-2017-16

Proposée par Jordan Elliot

Que l'assemblée soit close à 20h50

Rapport d'activités

Introduction

Grâce à ses membres, à son équipe d'employés dévoués, à son conseil administratif actif et impliqué et à ses partenaires gouvernementaux et communautaires, l'ACFSJ a connu une belle année 2017-2018.

Résumé de la programmation 2017-2018

Dans la mesure du possible, l'ACFSJ oriente ses activités et initiatives autour des grands axes prioritaires identifiés dans le Plan de développement global de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (2014-2019).

Activités régulières

- Chorale la « Rose des vents » : répétitions hebdomadaires et spectacles publics
- Club des débrouillards (50 ans et +) : 1 dîner chaque mois
- Badminton : sessions bihebdomadaires
- Cours de français : sessions de printemps, d'automne et d'hiver
- Bibliothèque et Centre d'accès communautaire
- Yoga (niveau intermédiaire) : sessions au printemps, à l'automne
- Tai-Chi : sessions au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Groupe de jeux « les P'tits poussins » : sessions au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Heure du conte : session printemps, automne et hiver.
- Natation récréative au YMCA : 1 fois par mois au printemps, à l'automne et à l'hiver

Activités ponctuelles

Printemps 2017

- Présentation de la Miniécole de médecine
- Ateliers de cuisine sur diverses thématiques plusieurs fois dans l'année
- Journée provinciale de la francophonie, préparation d'un petit-déjeuner de crêpes pour les élèves de l'École des Grands-Vents et membres de la communauté. (en partenariat avec la FFTNL)
- Concert de fin de saison de la chorale la Rose des vents avec invitée spéciale Shelley Neville et Peter Halley
- Thé d'après-midi intergénérationnel
- Journée du cinéma canadien 150, projection de film franco-canadiens (en partenariat avec Québec Cinéma)
- Session de cours d'auto-défense pour femmes
- Activité de jardinage pour la communauté et des élèves de l'école des Grands-Vents

- Les Mains dans l'art : Atelier d'initiation à la fusion de verre (en partenariat avec le Réseau culturel de TNL)
- Journée d'activités, croisière IceBerg Quest, barbecue et spectacle de musique avec Kyle Mooney pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste en collaboration avec Parcs Canada, le Réseau immigration TNL
- Séances de yoga et zumba pour les enfants après l'école.
- Atelier d'écriture jeunesse ; L'envers du décor, le métier d'auteur.
- Atelier de cuisine jeunesse
- Club de lecture
- Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ et 5 à 7 communautaire

Été 2017

- Activité communautaire, barbecue et concert de Emma June pour la fête de l'Acadie (financé par PCH – Fonds Canada 150)
- Activités de jardinage pour la communauté
- Club de camping à Pippy Parc pour les enfants de 3 à 7 ans et leurs parents
- Soirée d'initiation à l'escalade, activité familiale
- La bibliothèque du Centre des Grands-Vents a des horaires d'ouverture régulières
- Rencontre et contes pour les P'tits poussins dans le jardin et à Pippy Parc

Automne 2017

- Portes ouvertes du Centre des Grands-Vents et 5 à 7 pour l'ouverture de la programmation
- Répétition ouverte et vins et fromages de la chorale la Rose des vents
- Activité communautaire initiation à l'orientation
- Atelier de cuisine
- Activité communautaire, sortie au Axtion Climb (en collaboration avec les French Fridays)
- Activité communautaire de l'Halloween
- Atelier d'initiation au Gumboots (en partenariat avec le RIF TNL)
- Soirée de contes pour les enfants, séance de yoga, lecture d'histoires et contes, chocolat chaud et bricolages.
- Séances de tricot intergénérationnelles
- Activité de jardinage pour la communauté
- Séance familiale d'initiation au tir à l'arc
- Spectacle de « Joey Robin-Haché » avec invité spécial le groupe 'Soup du jour' (en partenariat avec RADARTS)
- Festival du Vent 2017
- Cours de yoga jeunesse après l'école

Hiver 2017/2018

- Activité de Noël : décoration du sapin de Noël, activités récréatives pour enfants, décoration de biscuits, chants de Noël par La Rose des vents et la chorale de l'école des Grands-Vents, distribution de cadeaux par le Père-Noël.
- Soirée vins et fromages (en collaboration avec les French Fridays)
- Projection de films franco-canadiens dans le cadre de la Tournée du Cinéma québécois (en partenariat avec Québec Cinéma et Newfoundland and Labrador Film development Corporation)
- Séances de tricot intergénérationnelles
- Atelier de cuisine
- Célébration de la Chandeleur : Messe et souper aux crêpes
- Tournée des Rendez-vous de la francophonie, spectacle d'humour (en partenariat avec la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et la FFTNL)
- Atelier de cuisine jeunesse (en collaboration avec l'École Rocher-du-Nord)
- Séances de yoga pour les enfants après l'école
- Lunch des Débrouillards et présentations juridiques (en partenariat avec PLIAN)
- Présentation de films de l'ONF dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie
- Marche intérieure au Works pour les membres du Club des débrouillards
- Concert de l'artiste acadien Laurie Leblanc dans le cadre de la Tournée Assomption Vie - Ici Acadie (en partenariat avec RADARTS)
- Spectacle jeune public 'Petit voilier' et ateliers de cirque/clown pour les enfants (en partenariat avec la FPFTNL, la garderie Les P'tits cerfs-volants)
- Sortie de curling communautaire (en collaboration avec les French Fridays)
- Sortie jeunesse au Frontline Action pour une activité de Splatmaster (en partenariat avec Franco-Jeunes)
- Soirée printanière jeunesse, activité de cuisine, piscine et sport (en partenariat avec Franco-Jeunes)
- Activité communautaire de Pâques, activités récréatives et bricolages pour les enfants, chasse aux œufs.
- Ateliers 'L'acteur Ninja : initiation au théâtre corporel' présenté par la compagnie Satellite Théâtre, séance pour les élèves de l'École Rocher-du-Nord et séance communautaire.
- Atelier d'initiation à la sculpture sur bois
- Randonnée familiale : sortie en raquettes
- Concert de la chorale 'Chansons à boire' au Ship Pub
- Ateliers d'initiation à l'improvisation et constitution d'une ligue d'improvisation (en partenariat avec le Réseau culturel de TNL)
- Comptoir d'aide aux impôts en français

Projets spéciaux 2016-2017

Festival du Vent 2017

Du 14 au 18 novembre, l'édition 2017 a accueilli environ 900 participants. Au programme : soirée d'ouverture avec une dégustation culinaire inspirée de la francophonie et des prestations musicales de la Rose des vents et amis ; soirée Dégust'Art avec dégustation de vins et fromages et charcuterie, des artistes musicaux et des prestations de la chorale La Rose des vents, et une exposition d'artistes visuels, soirée cinéma en collaboration avec la tournée du cinéma québécois, présentation scolaire et communautaire de la pièce 'Beaumont-Hamel : le sacrifice d'Eugène Cornect' , journée familiale avec divers ateliers d'artisanats et spectacle musical de « Joey Robin Haché » (Nouveau Brunswick) et le groupe local 'Soup du Jour'.

Club du samedi

Prêt d'une quarantaine de jeunes (de 5 à 14 ans) ont participé aux sessions d'automne et d'hiver/printemps. Les sessions sont d'une durée de 10 semaines chacune et comprennent une multitude d'activités éducatives et récréatives en français.

Wellness Coalition Avalon East (2017-2018 et 2018-2019)

'Tous nos plats d'ici et là'

Ce projet vise à offrir des ateliers de cuisine multiculturels pour la jeunesse et pour la communauté en partant à la découverte de plats (traditionnels) d'ici et d'ailleurs. Ces ateliers sont présentés par des intervenants originaires de divers pays qui souhaitent partager leur culture culinaire.

Activités jeunesse locales (2017-2018 et 2018-2019)

En collaboration avec Franco-Jeunes, l'ACFSJ a organisé plusieurs activités pour la jeunesse de la région, incluant une soirée printanière (piscine, sport, cuisine, film) et une sortie Splatmaster. Un investissement a également été fait pour du matériel de codage. Ces activités permettent aux jeunes de se rencontrer et partager de bons moments en français en dehors de l'école.

Active all year round (2017-2018 et 2018-2019) - Fonds pour les collectivités en santé

Ce projet nous a permis de développer notre programmation jeunesse, et familiale, entre autre en offrant des cours de zumba et de yoga jeunesse, natation familiale et randonnée familiale. Ce projet nous a également permis de développer une programmation axée davantage sur les familles.

Patrimoine canadien – Fond d'action culturelle communautaire

Ce projet s'étale sur les années financière 2016-2017 et 2017-2018, il a pour but d'appuyer la vie culturelle et de renforcer l'identité culturelle de la jeunesse francophone à Saint-Jean Terre-Neuve en offrant au moins trois ateliers participatifs (musique, écriture, théâtre) par moyen de professionnels invités à venir travailler avec la jeunesse francophone. Atelier avec le groupe Cy, sur le thème de l'identité culturelle à travers la découverte musicale, atelier d'écriture avec l'auteure Dïana Bélice sur la découverte du métier d'auteur et la création de nouvelles, atelier d'initiation au théâtre corporel par le compagnie Satellite Théâtre.

SAIC – Secrétariat des affaires intergouvernementale du Québec

'En français en famille'

Présentation du spectacle jeune public 'Petit voilier' et ateliers de cirque et clown pour les enfants en partenariat avec la compagnie Le Gros orteil. Introduction et initiation au monde du cirque, atelier participatif de découverte avec les jeunes enfants.

Arbres Canada (2017-2018 et 2018-2019)

Financement reçu pour l'agrandissement du jardin communautaire, notamment pour la plantation de prêt d'une centaine d'arbres et arbustes fruitiers. L'objectif étant de sensibiliser la communauté à la nature et à la culture d'un jardin, et dans l'avenir d'être capable de produire suffisamment de fruits pour les partager entre la communauté et les élèves des écoles francophones de la région.

Nouveaux Horizons pour les aînés (2017-2018 et 2018-2019)

Un cadeau pour la vie est un projet intergénérationnel qui a pour objectif de créer des trousse de bienvenue pour les nouveau-nés. Des ateliers d'art et d'artisanats sont présentés par des aînés francophones (fabrication de produit de beauté, linogravures, tricots, chants ...) aux membres de la communauté, qui ensuite procéderons à la fabrication des trousse et transmettront à d'autres leurs acquis durant les ateliers. Ce projet a pour but de favoriser les échanges intergénérationnels en permettant aux aînés de partager et transmettre leur savoir-faire à toute la communauté.

Priorités et domaines d'intervention (2017-2018 et 2018-2019)

L'ACFSJ essaie d'aligner sa programmation et ses activités avec les axes prioritaires du Plan de développement global de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador 2014-2019.

Notre francophonie, notre vitalité - Identité culturelle

La programmation socioculturelle et récréative demeurera toujours un des plus importants domaines d'activités pour l'ACFSJ. Depuis plusieurs années, nous essayons de présenter un bon équilibre entre les différents types d'activités (disciplines artistiques, cours récréatifs), entre les activités régulières et les activités spéciales et entre les artistes locaux et les invités. Le Festival du Vent, qui a eu lieu au mois de novembre, demeure une des activités les plus importantes de l'année pour l'ACFSJ.

Au courant de l'année 2017-2018, l'ACFSJ a développé sa programmation offerte aux familles, en créant de nombreux moments de rencontre (groupe de jeux, heure du conte) activités communautaires (Pâques, Noël), activités récréatives (natation, randonnées).

La jeunesse étant une composante essentielle dans notre communauté, l'ACFSJ tend à continuer sa programmation en faveur des jeunes. Le club du samedi, financé en partie par le ministère de l'Éducation, rassemble en moyenne vingtaine de jeunes de 5 à 14 ans par session, pour participer à des activités éducatives et amusantes. L'ACFSJ essaie le plus que possible d'organiser des activités pour les jeunes par exemple en proposant des ateliers scolaires et parascolaire aux écoles francophones de St. John's (musique, jardinage, écriture, yoga, zumba). Des sorties sont également programmées au long de l'année afin de permettre aux jeunes de se rencontrer en dehors de l'école et de renforcer les liens. L'ACFSJ et FrancoJeunes travaillent ensemble à l'année longue pour proposer des activités et événements, mais aussi pour soutenir les jeunes francophones de la région dans leurs projets et si possible au niveau du développement des compétences. Cette collaboration entre l'ACFSJ, FrancoJeunes et les écoles sont indispensables pour assurer une vitalité francophone de la jeunesse.

Pour les adultes, les cours de français s'autofinancent, avec en 2017-2018 plus de 120 participants. Depuis quelques années, lors de la session d'automne nous sommes en mesure d'ouvrir un cours supplémentaire de niveau débutant 1. De nombreux ateliers d'artisanats (linogravure, écriture, cuisine), présentations (juridique, santé, littéraire), et sorties récréatives (en collaboration avec les French Fridays), et séances sportives (yoga, badminton) ont été proposées aux membres et au grand public tout au long de l'année.

En plus d'essayer de proposer des activités spécifiques pour les jeunes enfants, enfants, jeunes, familles, adultes et aînés, l'ACFSJ met un point d'honneur à créer des moments de rencontres et de partages regroupant toutes les générations, notamment en organisant des activités communautaires pour la Chandeleur, la fête de l'Acadie, barbecue communautaire.

Pour répondre aux attentes de ses membres et de la communauté francophone dans son ensemble, l'ACFSJ continuera, en 2018-2019, d'être à l'écoute et d'essayer de produire une programmation socioculturelle et récréative de qualité.

Nos espaces, nos communautés - Gestion du Centre des Grands-Vents

L'ouverture d'une deuxième école francophone à Saint-Jean, a permis de libérer certains espaces partagés, comme le théâtre et le gymnase durant les heures scolaires. Ceci a notamment facilité la présentation de spectacles et ateliers jeunesse durant ces périodes, et à donner accès à la garderie lorsqu'il est impossible pour les enfants d'aller à l'extérieur.

L'espace libéré a également permis le changement de salle intergénérationnelle pour une salle plus grande et plus adaptée pour l'accueil des familles et activités.

En 2017-2018 l'ACFSJ a fait plusieurs réaménagements du bâtiment et des mises à niveau de certaines installations. Parmi lesquelles, aménagement d'un coin lecture à la bibliothèque, réaménagement de la salle intergénérationnelle, et d'un espace bar permanent dans l'atrium. Une grande mise à jour des installations sonores et lumières du théâtre a été faite. Des projecteurs ont été installés dans les salles de conférences. L'ACFSJ a également pu mettre en place un système de paiement, ce qui permet d'effectuer tous paiements (adhésion, bar, frais de participation...) par carte bancaire. Cette installation a été très bien reçue, voir acclamé par les membres de l'ACFSJ.

Les espaces libérés par l'école ne sont malheureusement pas suffisants pour répondre à tous les problèmes d'espace au Centre. De gros défis sont en perspectives, cela notamment du côté des organismes francophones, les espaces de bureau sont saturés et de nouveaux services directs ont vu et pourraient voir le jour, et de manière plus urgente, la garderie les P'tits cerfs-volants connaît d'important problème de manque d'espace. Ceci est une priorité pour la communauté francophone de la région et donc pour l'ACFSJ.

Un des défis qu'a connu le Centre des Grands-Vents est concernant la sécurité au Centre, et plus précisément de l'école. Vu que les espaces communautaires et scolaires, ne sont pas clairement séparés, il a été demandé au CSFP TNL de verrouiller les portes d'entrées principales durant les heures scolaires. En terme de gestion cela pose de grandes questions car les organismes communautaires sont ouverts au public à tout moment. Un plan n'a pas encore mis en place, mais le travail continue et une solution devrait être mise en place sous peu.

L'ACFSJ travaille de concert avec le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) et les partenaires communautaires pour assurer la bonne gestion du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents et continue d'œuvrer afin de trouver des solutions pour le manque d'espace. Il ne faut pas cacher que la gestion des espaces au CSCGV est un vrai défi puisque l'école et la communauté francophone sont en pleine croissance. L'ouverture d'une deuxième école a permis d'alléger les problèmes d'espace partagés entre le scolaire et le communautaire, cependant du

côté communautaire les manques sont encore très importants et demande une attention toute particulière.

Le partage et le manque d'espace au CSCGV demeure toujours un défi et en 2018-2019 l'ACFSJ continuera de travailler avec le Conseil scolaire francophone provincial et les partenaires communautaires pour trouver des solutions et améliorer la situation.

Notre engagement, notre développement – Collaborations et projets spéciaux

L'ACFSJ travaille toujours à développer ses collaborations avec les organismes francophones de la région ainsi qu'avec d'autres organismes à l'extérieur du Centre des Grands-Vents afin d'assurer l'efficacité et l'impact de ses projets et de sa programmation.

En 2017-2018 nous avons collaboré avec les organismes et groupes francophones de la région, et provinciaux, au cours de nombreux projets, activités et événements. Autant que possible, l'ACFSJ tente de collaborer et de soutenir les organismes francophones de la région, et provinciaux dans leur activités et projets.

La garderie, la prématernelle, et les écoles francophones sont des partenaires de choix avec lesquels nous collaborons très régulièrement tout au long de l'année pour ce qui a trait aux activités petite enfance, jeunesse et familiale. Au début 2018, l'ACFSJ s'est vu remettre entre les mains la gestion du camp d'été en français. Suite à cette nouvelle et au laps de temps très court, pour être en mesure de proposer un camp à l'été 2018, l'ACFSJ a resserré son partenariat avec le YMCA pour assurer un camp d'été bilingue, dont les membres famille de notre organisme bénéficient d'un rabais conséquent à l'inscription. Ce partenariat nous semble être très important, de par notre proximité, mais aussi pour pouvoir proposer un service de qualité, géré par des professionnels dans le domaine.

La mise en place d'un service direct aux niveaux arrivants, le service COMPAS, au début 2018 a permis de nombreuses collaborations sur plusieurs activités et événements.

Nous avons également maintenu ou créé des partenariats avec des organismes tels que le YMCA, French for Life, le Cercle français, le Suncor Energy Fluvarium, The East Coast Trail, Food First NL, Pippy Park, Cast On Cast Off, et Parcs Canada.

En 2018-2019, nous visons à poursuivre les partenariats déjà en place, mais aussi en développer de nouveaux, pour continuer à assurer la vitalité de la communauté francophone de la région, et accroître notre visibilité auprès de la majorité anglophone, notamment en participant à davantage d'événement de réseautage ou d'événements de la majorité anglophone.

Notre leadership - Recrutement et développement

Le recrutement et la rétention des bénévoles est toujours un défi pour l'ACFSJ, pourtant ils sont indispensables pour le bon fonctionnement des événements, mais aussi et surtout pour l'intégration à la communauté francophone et à sa vitalité. L'ACFSJ a tenté de donner un eplus grande place aux bénévoles en 2017-2018, et a tenté de recruter des bénévoles ponctuellement; pour aider lors d'activités et d'événements, et également des bénévoles pour une plus longue période; soit en s'investissant au niveau du comité communications et marketing ou d'autres activités régulières, comme l'heure du conte et le club du samedi. En 2018-2019 l'ACFSJ travaillera à la révision de nos stratégies de recrutement et de rétention de nos bénévoles.

Le recrutement de personnel francophone et qualifié est toujours un défi pour l'ACFSJ. Cette année nous avons encore une fois dû faire face à ces défis, mais nous avons maintenant la chance d'avoir une équipe complète et motivée, l'année 20108-2019 s'annonce promettante, avec une équipe soudée et qualifiée l'ACFSJ va tenter de répondre aux attentes de ses membres et de la communauté en générale.

L'ACFSJ a mis en point d'honneur à développer sa programmation intergénérationnelle et auprès des familles afin de créer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone dès le plus jeune âge et à travers toutes les générations.

L'ACFSJ siège sur divers comités, entre autres, The Wellness Coalition Avalon-East et Local Immigration Partnership, afin de solidifier la présence de la communauté francophone au sein de la majorité anglophone.

Afin de créer de futurs leaders dans la communauté francophone, l'ACFSJ continue à travailler en étroite collaboration avec FrancoJeunes et l'École Rocher du Nord, en essayant de proposer des activités qui correspondent aux envies et besoins des jeunes, tout en mettant l'accent sur l'identité culturelle et le *par et pour les jeunes*.

En 2018-2019 l'ACFSJ va continuer de développer sa programmation auprès des familles et des jeunes enfants. Parce que la communauté francophone de la région de Saint-Jean est mouvante et constituée de personnes issus de l'immigration (interprovinciale ou internationale) l'ACFSJ va travailler à la programmation d'activité inclusive et mettre l'emphase sur la diversité, afin d'accueillir et d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants dans notre communauté.

Ressources humaines au 31 mars 2018

Principaux employés et fournisseurs

- Adrienne Pratt, Directrice générale (congé sabbatique depuis septembre 2016 – départ en septembre 2017)
- Manon Laverrière, Coordinatrice du Centre des Grands-Vents
- Emilie Marchal, Directrice générale par intérim, Directrice générale (depuis septembre 2017)
- Clare Wilcox, Coordinatrice jeunesse
- Marilaine Landry, Assistante administrative (départ en août 2017)
- Olasade Joanne Ahmed, Agente de communications et de développement culturel (depuis décembre 2017)
- Sohil Pramij, préposé à la bibliothèque (depuis janvier 2018)
- Danny Lebel, Jeunesse Canada au travail (Été 2017)
- Camilla Stoodley, Coordinatrice des services éducatifs
- Claire Wilkshire, Directrice de la chorale « La Rose des Vents »
- Erica Peddle et Ami Matheson, comptabilité (Winsor Coombs)

Programme d'accès communautaire pour jeunes internes

Le programme d'accès communautaire pour jeunes internes permet d'obtenir les services d'un étudiant au centre de ressources pour l'automne et l'hiver. Malheureusement cette année ce programme n'a pas reçu de financement. C'est donc sur ses fonds propres que l'ACFSJ a engagé un étudiant pour l'hiver 2018.

Conseil d'administration			
Nom	Titre	Année d'élection	Fin de mandat
Stéphanie Bowring	Présidente	2017	2019
Nathalie Djan-Chékar	Vice-Président	2016	2018
Dominique Robitaille	Trésorier	2017	2019
Clotilde Raydon	Secrétaire (démission en août 2017)	2017	2018
Pauline Thiombiano	Conseillère	2016	2018
Julia Buckley	Conseillère	2017	2019
Charly Mini	Reprise du mandat de Clotilde Raydon		

Mot de la présidente

Chers membres, une année riche vient de s'écouler. Une année riche en activités et événements notamment grâce au gros travail fourni par l'équipe qui gère une quantité impressionnante de projets, comportant chacun une foultitude d'actions à gérer, veiller, relancer, prévoir... Je tiens à féliciter tous les employés de l'association pour leur investissement et leur dévouement. Leur réussite a nul doute été confortée par la nouvelle stabilité retrouvée depuis la confirmation d'Émilie Marchal au poste de directrice générale qui a pu recruter et consolider l'équipe, et qui travaille sans relâche, tambour battant.

Je tiens aussi à la remercier d'être aussi bonne joueuse en étant ouverte aux nombreuses suggestions faites lors des réunions mensuelles du conseil d'administration, ou hebdomadaires avec la présidence lorsque possible. Tranquillement mais sûrement, nous avons pu modifier et moderniser légèrement le mode de fonctionnement entre nous, pour plus d'efficacité et de résultats. Vous aurez aussi pu constater une jolie avancée au niveau du mode de paiement par carte de débit et de crédit, que ce soit pour le renouvellement de votre abonnement, ou vos consommations lors des activités et événements. Une simple mention, et ce fût mis en place rapidement. Pour les personnes comme moi qui n'ont pas toujours le réflexe d'avoir du liquide sur soi, c'est un vrai confort qui est très apprécié, donc merci ! Une autre belle évolution fut l'investissement et l'installation d'un projecteur dans la salle 260 (et 110) afin de permettre des réunions plus interactives et efficaces en un clic. La demande quelque peu insistante du CA (voire de la présidence) et d'autres organismes fut entendue et honorée. Cela rend la salle plus attractive et compétitive en terme de locations, donc c'est gagnant-gagnant.

Cette salle fut d'ailleurs le théâtre de quelques rencontres porteuses avec les autres organismes francophones, notamment une, qui doit être renouvelée, au sujet de la liste d'attente de la garderie les Petits Cerfs-volants. En effet, outre notre volonté de faire rayonner encore plus loin la communauté francophone à travers la légère modification des statuts afin de permettre à l'association d'intervenir également à l'extérieur des murs du Centre des Grands Vents, le CA de l'ACFSJ a décidé de reprendre sa place de porte-parole de la communauté de Saint-Jean et sa région, en jouant un rôle un peu plus politique. L'épanouissement et la réussite de la communauté dans son ensemble nous tient à cœur. C'est pourquoi l'ACFSJ se propose désormais comme facilitateur pour aider à trouver les meilleures solutions ensemble. C'est ainsi que nous avons initié une rencontre entre présidences et directions des différents organismes concernés par la situation de liste d'attente de la garderie. Malgré le caractère légèrement déroutant de cette nouvelle approche, tous les organismes concernés ont accepté l'invitation et leur contribution respective fut excellente. Le proverbe africain "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" fut amplement vérifié, les participants indiquant de continuer sur la même voie collaborative.

Ainsi, tout en respectant le mandat de chaque organisme provincial et local, nous estimons que celui de l'ACFSJ va au-delà de l'animation culturelle et sportive, qu'elle fait remarquablement depuis de nombreuses années. En tant que représentants élus de la communauté francophone régionale, nous sommes les interlocuteurs privilégiés des élus municipaux et autres organismes

locaux. Nous avons d'ailleurs entamé des rencontres avec différents élus d'autres organismes francophones, mais aussi au niveau de la ville. Il est très agréable de constater que la conseillère Maggie Burton parle très bien français. L'ACFSJ a d'ailleurs obtenu de la mairie de Saint-Jean que la levée du drapeau Franco-Terre-Neuvien à l'occasion de la journée provinciale de la francophonie du 30 mai soit soulignée à l'occasion du conseil municipal de la même semaine.

J'en profite pour remercier la FFTNL pour son soutien dans cette nouvelle mission plus politique de l'ACFSJ.

Je tiens également à remercier mes collègues du CA qui s'investissent pleinement eux aussi dans la réussite de l'organisme. Et enfin on vous remercie vous, membres et bénévoles, qui contribuez à la réussite de l'ACFSJ par votre participation, votre aide, vos suggestions. Continuez à venir nous voir, nous parler, à partager sur Facebook ou de vive-voix. Le but est de répondre au mieux aux besoins du plus grand nombre, vos commentaires nous sont précieux. Pour finir, sachez que le comité Communication et Marketing a été mis en place à l'automne 2017. Certains membres ne peuvent pas continuer, donc si certains d'entre vous souhaitent y participer, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous serions ravis de vous compter parmi nous pour cette réflexion stratégique collective.

Merci à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures francophones !

Stéphanie Bowring

Présidente

Mot de la direction générale

Chers membres, l'année 2017-2018 aurait été une période de changements, autant au niveau des ressources humaines, du conseil d'administration que des domaines d'interventions de l'ACFSJ.

La démission de la direction générale, Adrienne Pratt, ainsi que de l'assistante administrative, Marilaine Landry à l'été 2017, en plus de l'absence de financement du programme *Youth Internship* pour avoir un étudiant à la bibliothèque, l'année aura eu son lot de défis. L'équipe ne s'est retrouvée au complet qu'au début 2018, mais je peux assurer que nous avons une équipe motivée, impliquée, créative et à l'écoute. Je suis fière des employé(e)s de l'ACFSJ qui travaillent sans relâche au service de ses membres, et de la communauté dans son ensemble.

Cette année nous avons vu Clotilde Raydon, membre du conseil d'administration, bénévole de choix et instructrice d'ateliers de cuisine, nous quitter, son départ aura très certainement été remarqué. Le conseil d'administration a décidé d'accueillir Charly Mini pour la remplacer, son implication au sein de l'ACFSJ est sans faille, autant par sa présence aux activités et événements, que de son temps de bénévolat au jardin communautaire. Je pense pouvoir affirmer que nous avons un conseil d'administration fort et diversifié avec une vision vers l'avenir.

Lors de l'AGA 2017 les membres ont décidé de voter un changement aux statuts et règlements de l'ACFSJ afin d'installer plus de flexibilité et d'ouverture pour rejoindre la communauté francophone dans son ensemble. L'ACFSJ a tenté de collaborer davantage avec des groupes à l'extérieur du centre des Grands-Vents, et n'a pas manqué l'occasion de tisser des liens avec l'École Rocher du Nord. Du travail est encore à mené et des collaborations sont encore à créer ou à resserrer, 2018-2019 sera l'occasion de continuer dans ce sens.

La visibilité de l'Association aura été un point important du travail entrepris cette année. Le plus que possible l'ACFSJ essaie d'être présente lors de rencontres, événements de réseautage, kiosques d'informations et essaie de multiplier et resserrer les collaborations avec les autres organismes francophones et de la majorité. Tout cela dans le but de participer à la création d'une cohésion régionale, et rassembler les francophones et francophiles en une communauté engagée et unie.

L'année qui s'achève aura été remplie de défis, mais l'ACFSJ a tout de même réussi à développer de nombreux projets et affirmer sa présence dans la région, tout en proposant une panoplie d'activités et événements divers et intergénérationnels.

Un grand merci au conseil d'administration, vous m'avez accordé votre confiance dans la gestion de cet organisme, mais aussi pour votre soutien et votre engagement. Un énorme merci à l'équipe de bureau, sans vous tout cela serait impossible, je suis chanceuse de pouvoir travailler avec chacun d'entre vous, nous sommes une belle équipe. Merci à Adrienne Pratt, ton départ nous attriste, mais ton passage et ta contribution au sein de la communauté aura été très remarquée et inspirante. Je vous remercie, membres de l'ACFSJ, pour vos encouragements, votre participation, et votre implication, c'est beau de vous rendre fiers et heureux de faire partie de notre communauté.

Je vous souhaite une belle année 2018-2019 remplie de belles surprises et de beaux projets.

Emilie Marchal
Directrice générale

États financiers 2017-2018

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.

ÉTATS FINANCIERS

(Non vérifiés)

31 mars 2018

Contenu

	PAGE
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
État financiers	
État de la situation financière	2
État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des revenus et dépenses - programmation régulière	5
État des revenus et dépenses - activités spéciales	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

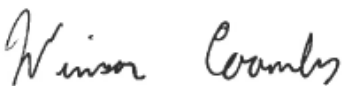
Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc. au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 29 mai 2018


COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 (Non vérifiés)
Au 31 mars 2018

ACTIF

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Encaisse	72 744 \$	69 036 \$
Débiteurs	7 563	1 871
TVH à recevoir	3 811	1 855
Frais payés d'avance	<u>1 036</u>	<u>1 543</u>
	<u>85 154 \$</u>	<u>74 305 \$</u>

PASSIF

Créditeurs et frais courus	15 785 \$	12 223 \$
Revenu reporté	<u>25 134</u>	<u>23 721</u>
	<u>40 919 \$</u>	<u>35 944 \$</u>

ACTIF NET

Surplus	<u>44 235</u>	<u>38 361</u>
	<u>85 154 \$</u>	<u>74 305 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration:

_____ Président _____ Trésorière

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 (Non vérifiés)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Programmation régulière (page 5)	293 836 \$	275 036 \$
Activités spéciales (page 6)	<u>63 099</u>	<u>43 465</u>
Total des revenus	<u>356 935</u>	<u>318 501</u>
Dépenses		
Programmation régulière (page 5)	287 959	268 094
Activités spéciales (page 6)	<u>63 102</u>	<u>43 480</u>
Total des dépenses	<u>351 061</u>	<u>311 574</u>
Excédent de revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u><u>5 874 \$</u></u>	<u><u>6 927 \$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au début de l'exercice	38 361 \$	31 434 \$
Excédent de revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>5 874</u>	<u>6 927</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>44 235 \$</u>	<u>38 361 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - PROGRAMMATION RÉGULIÈRE
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Patrimoine canadien (Programmation annuelle)	185 000 \$	176 000 \$
Frais de participation	36 530	40 238
Locations externes	29 037	25 560
Récupération des dépenses d'administration	14 267	4 842
Autres	14 116	14 238
Frais de services	5 273	2 730
Jeunesse Canada au Travail	4 526	5 622
Cotisations	3 587	4 006
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador (NLFDC)	<u>1 500</u>	<u>1 800</u>
Total des Revenus	<u>293 836</u>	<u>275 036</u>
Dépenses		
Autres	1 047	1 095
Cachet d'artiste	7 978	6 377
Cotisations externes	1 903	1 629
Déplacements	2 955	2 325
Entretien & Nettoyage	829	324
Équipement de bureau et impression	9 593	6 141
Frais d'assurances	3 056	2 699
Frais bancaires	3 154	3 337
Frais d'examen	4 300	4 293
Hospitalité	6 326	4 327
Livres et disques	4 290	5 127
Loyer	12 018	12 018
Programmation culturelle	30 328	16 303
Publicité	6 738	7 111
Salaires, charges sociales et honoraires	190 474	191 535
Taxes municipales	1 284	1 194
Télécommunication	<u>1 686</u>	<u>2 259</u>
Total des Dépenses	<u>287 959</u>	<u>268 094</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>5 877 \$</u>	<u>6 942 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - ACTIVITÉS SPÉCIALES
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador (<i>note 5</i>)	15 638 \$	10 176 \$
Projets de langues officielles en éducation	12 000	12 000
Patrimoine canadien (DCAP)	6 500	6 500
Autres (<i>note 6</i>)	5 905	6 208
Frais de participation (Club de samedi)	5 451	2 630
Patrimoine canadien (Projets spéciaux)	5 038	1 292
Frais de participation (Autres)	4 223	781
Gouvernement du Québec (SAIC)	4,000	-
Service Canada	3,344	2,878
Ville de Saint-Jean	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
Total des Revenus	<u>63 099</u>	<u>43 465</u>
Dépenses		
Activités récréatives	9,000	5,893
Autres	396	256
Cachet d'artiste	11 233	3 069
Déplacements	1 886	354
Frais d'administration	9 355	409
Frais d'entretien	3 490	1 414
Hospitalité	1 510	3 559
Livres et disques	102	-
Publicité	5 721	6 621
Salaires, charges sociales et honoraires	<u>20 409</u>	<u>21 905</u>
Total des Dépenses	<u>63 102</u>	<u>43 480</u>
Déficit des revenus sur les dépenses	<u>(3)\$</u>	<u>(15)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	5 874 \$	6 927 \$
Changement net de l'actif et du passif à court terme sans l'encaisse		
Débiteurs	(5 692)	9 329
Créditeurs et frais courus	3 562	(1 336)
Revenus reportés	1 413	8 916
Frais payés d'avance	507	999
TVH à recevoir	<u>(1 956)</u>	<u>9 251</u>
Augmentation de l'encaisse	<u>3 708</u>	<u>34 086</u>
Encaisse, début de l'exercice	<u>69 036</u>	<u>34 950</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>72 744 \$</u></u>	<u><u>69 036 \$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 (Non vérifiées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

1. Statut légal

Le but de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc. est d'inspirer et de soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean. En tant qu'organisme sans but lucratif, l'organisme est exempt d'impôt selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de l'organisme ont été établis conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada

Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre des actifs, et des passifs, des informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les éléments d'estimations importants comprennent la provision pour créances douteuses, les durées d'utilisations estimatives des immobilisations corporelles, l'amortissement d'actifs à long terme et les charges à payer

Immobilisations

Les achats d'équipements sont comptabilisés aux dépenses dans l'année d'acquisition. En 2018 l'organisation a comptabilisé 7 596 \$ d'équipement aux dépenses (2017 - 0 \$).

Revenus

Conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif, les états financiers et la comptabilisation des revenus ont été préparés selon la méthode de comptabilisation d'usage. Cette méthode prescrit que toute contribution sera comptabilisée comme revenu au moment où elle est reçue ou due, à moins que les contributions ne soient assujetties à des restrictions externes. Les contributions avec des restrictions externes qui se rattachent à des dépenses futures sont comptabilisées comme des contributions reportées que passeront dans les comptes de revenu au moment où les coûts sont encourus.

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 (Non vérifiés)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

3. Dépendance économique

En 2018, l'organisation a reçu 51,80% (de 2017 à 56,00%) de son chiffre d'affaires à partir d'une seule source de financement donc il est économiquement dépendant de cette source de financement.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme se composent des débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que l'organisme n'est pas sujet à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque d'être incapable de répondre aux besoins de trésorerie ou de financer les obligations à leur échéance.

Dettes fournisseurs et charges à payer sont généralement remboursées dans les 30 jours.

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par manquement à une obligation.

5. Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds pour les collectivités en santé (CHLF)	14 488 \$	9 176 \$
Le ministère de l'Entreprise, du Tourisme, de la Culture et du Développement rural	1 000	-
Wellness Coalition - Avalon East	<u>150</u>	<u>1 000</u>
Total	<u>15 638 \$</u>	<u>10 176 \$</u>

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 (Non vérifiés)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

6. Autre

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Arbres Canada	2 549 \$	- \$
Franco-Jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador	1 700	1 970
Emploi et Développement social Canada	1 306	-
Hospitalité	250	227
Divers	<u>100</u>	<u>4 011</u>
Total	<u>5 905 \$</u>	<u>6 208 \$</u>

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

Prévisions budgétaires 2018-2019

Prévisions budgétaires 2018-2019	
REVENUS	
PCH (Fonctionnement)	185000 \$
Locations externes	21500 \$
Frais de service	18500 \$
Jeunesse Canada au travail	4940 \$
Hospitalité	3000 \$
Cotisations	4000 \$
Divers	1100 \$
Total revenus	238040 \$
DEPENSES	
Ressources humaines	
Masse salariale	167610 \$
Charges sociales	19750 \$
<i>Sous-total ressources humaines</i>	<i>187360 \$</i>
Administration	
Loyer	12020 \$
Vérification financière	4300 \$
Publicité et impression	2800 \$
Télécommunications	1800 \$
Assurances	3000 \$
Hospitalité	3000 \$
Equipement de bureau	1600 \$
Frais bancaires et intérêts	2400 \$
Cotisations et représentation	2400 \$
Taxes	1290 \$
Nettoyage (Buanderie)	400 \$
Poste et livraison	570 \$
<i>Sous-total administration</i>	<i>35580 \$</i>
Programmation socio-culturelle et récréative (= dépense - revenus autogénérés)	
Spectacle printemps	2600 \$
Chorale - chef de chœur	4300 \$
Equipement du Centre	600 \$
Spectacle automne/septembre	1100 \$
Souper/activités de Noël	500 \$
Spectacle novembre (CCF)	1000 \$
Spectacle mars	2100 \$
Activité récréatives/5 à 7/Barbecues	2000 \$
Cinéma (droit d'auteur livres et disque)	900 \$
<i>Sous-total programmation culturelle</i>	<i>15100 \$</i>
Grand total dépenses	238040 \$
excédent/déficit	0 \$
*Ne comprend pas les projets spéciaux et activités autofinancantes (Cours de français)	

Statuts et règlements



Statuts et règlements de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean

Table des matières

Statuts	3
1. Raison sociale	3
2. Siège social	3
3. Langue d'usage	3
4. Mission	3
5. Vision	3
6. Objets	3
7. Dissolution	3
8. Pouvoirs	4
Composition	4
9. Membres	4
10. Retrait	5
11. Révocation	5
12. Cotisation	5
Assemblée générale	5
13. Composition	5
14. Convocation	5
15. Ordre du jour	5
16. Quorum et vote	5
17. Assemblée générale spéciale	6
Conseil d'administration	6
18. Composition	6
19. Éligibilité	6
20. Mandat	6
21. Pouvoirs	6
22. Élection et mandat des officiers	6
23. Vacances	7
24. Révocation	7
25. Réunions	7
26. Quorum	7
27. Rémunération et indemnisation	7
Rôles et pouvoirs des officiers	8
28. Présidence	8
29. Vice-présidence	8
30. Trésorier	8
31. Secrétaire	9
Dispositions finales	9
32. Exercice financier	9
33. Signataires	9
34. Amendement	9
35. Procédures d'assemblée	9
36. Entrée en vigueur	9

Statuts

1. Raison sociale

Cette association sans but lucratif est connue sous le nom de « L'Association communautaire francophone de Saint-Jean », ci-après appelée l'Association, en vertu des lettres patentes émises par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador le 4 novembre 2003.

2. Siège social

L'Association a son siège social dans la ville de Saint-Jean, province de Terre-Neuve-et-Labrador.

3. Langue d'usage

La langue d'usage de l'Association est la langue française :

- a. toutes les réunions et les assemblées officielles de l'Association se déroulent en français ;
- b. les membres du conseil d'administration doivent participer aux discussions dans la langue française ; et
- c. tous les actes officiels de l'Association sont produits en français.

4. Mission

L'Association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de la région de Saint-Jean, notamment par le biais du centre scolaire et communautaire des Grands-Vents.

5. Vision

Une communauté francophone épanouie et soudée dans toute sa diversité, ouverte et rayonnant sur la région de Saint-Jean.

6. Objets

Les objets de l'Association sont de :

- a. planifier, administrer et coordonner le développement global de la communauté francophone de Saint-Jean et ses environs ;
- b. représenter et faire la promotion de la communauté francophone de la région de Saint-Jean ;
- c. gérer les installations physiques et l'équipement nécessaire à la mise en œuvre des objets décrits aux paragraphes a) et b) ; et
- d. administrer les subventions et les fonds reçus de diverses sources incluant les revenus générés par la location et l'utilisation des installations et autres revenus reliés au fonctionnement général de l'organisation et à la programmation.

7. Dissolution

Il est expressément convenu qu'en cas de dissolution de l'Association par une résolution adoptée par les deux tiers des membres lors d'une assemblée générale, tous les biens qui restent après paiement des dettes sont attribués d'abord à l'organisme de relève, puis à des organismes de la province de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont un mandat de bienfaisance ou qui servent la communauté.

8. Pouvoirs

L'Association possède tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, par ses lettres patentes et par l'assemblée générale.

Composition

9. Membres

L'Association a 3 différentes catégories de membres. Une personne ne peut être membre qu'une catégorie à la fois.

a. Critères généraux

Tous les membres, peu importe leur catégorie, doivent être intéressés par le développement de la francophonie à Saint-Jean, souscrire à la vision, la mission et les objets de l'Association et payer leur cotisation annuelle.

b. Membres ordinaires

I. Admissibilité

Les membres ordinaires sont des individus qui :

- i. sont francophones ou peuvent s'exprimer en français ;
- ii. résident dans la région de Saint-Jean ;
- iii. paient leur cotisation soit au tarif étudiant, adulte ou aîné

II. Droits et privilèges

- i. Les membres ordinaires âgés de 13 ans et plus disposent chacun d'un droit de vote aux assemblées générales ;
- ii. Les membres ordinaires sont, sous réserve des dispositions pertinentes (voir point 19), éligibles au conseil d'administration de l'Association

c. Membres associés

I. Admissibilité

Les membres associés sont des individus qui :

- i. répondent aux critères généraux;
- ii. ne peuvent s'exprimer en français ;
- iii. paient leur cotisation soit au tarif étudiant, adulte, aîné ou familial

II. Droits et privilèges

- i. Les membres associés ont le droit d'être présents aux assemblées générales, mais ne disposent pas du droit de vote ;
- ii. Les membres associés ne sont pas éligibles au conseil d'administration de l'Association.

d. Familles membres

I. Admissibilité

Les familles membres sont :

- i. des familles composées des parents (ou des adultes responsables des enfants) et leurs enfants de moins de 19 ans ;
- ii. résident dans la région de Saint-Jean ;
- iii. paient leur cotisation au tarif familial

III. Droits et privilèges

- i. Chaque famille membre doit désigner un maximum de 3 représentants qui disposent chacun d'un droit de vote aux assemblées générales. Ces représentants doivent être âgés de 13 ans ou plus et pouvoir s'exprimer en français. Les autres personnes de la famille membre n'ont pas le droit de vote.
- ii. Les représentants de chaque famille membre sont, sous réserve des dispositions pertinentes (voir point 19). Éligibles au conseil

d'administration de l'Association. Les autres personnes de la famille membre ne sont pas éligibles au conseil d'administration de l'Association.

10. Retrait

Un membre peut se retirer de l'Association en signifiant son désir de se retirer par écrit à la présidence du conseil d'administration. Le retrait est effectif au moment de la réception de la lettre par la présidence.

11. Révocation

Un membre peut perdre sa qualité de membre si le deux tiers des membres présents en assemblée générale adoptent une résolution en ce sens, après avoir donné une opportunité raisonnable au membre de faire une présentation sur la question.

12. Cotisation

La cotisation est fixée par l'assemblée générale annuelle de l'Association. Elle est payable une fois par an.

Assemblée générale

13. Composition

L'Assemblée générale annuelle est composée de 2 types de membres. D'un part, les membres votants sont des membres ordinaires et les représentants des familles membres. D'autre part, les membres observateurs sont des membres associés et les autres personnes des familles membres.

14. Convocation

- a. L'assemblée générale est convoquée par une résolution ordinaire du conseil d'administration ou par une demande de 10 membres et délégués ayant le droit de vote à l'assemblée.
- b. Un avis de convocation doit être envoyé aux membres et diffusé au public au moins 15 jours civils avant l'ouverture de l'assemblée.
- c. L'avis doit comprendre le lieu, l'heure et l'ordre du jour de l'assemblée.

15. Ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée doit traiter des points suivants : vérification du quorum, réception du rapport de la présidence, réception du rapport de la direction générale, adoption du rapport annuel, adoption des états financiers, adoption du budget, nomination de la firme comptable, adoption de la cotisation annuelle et élection des administrateurs et de la présidence. D'autres affaires peuvent également être traitées dans le point varia.

16. Quorum et vote

- a. Le quorum de toute assemblée générale est de 20 membres et délégués ayant le droit de vote.
- b. Le vote s'effectue à main levée, à moins que 2 délégués ne demandent le scrutin secret.
- c. Les élections s'effectuent toujours par scrutin secret.
- d. Les résolutions ordinaires sont adoptées à la majorité simple.
- e. Les résolutions extraordinaires sont adoptées à une majorité des deux tiers.
- f. En cas d'égalité, la présidence d'assemblée dispose d'une voix prépondérante.

17. Assemblée générale spéciale

En cas de besoin, une assemblée générale spéciale peut être convoquée par le conseil d'administration ou par 10 membres ou délégués ayant le droit de vote à une assemblée. L'assemblée générale spéciale est soumise aux mêmes procédures qu'une assemblée générale annuelle, mais elle doit avoir un seul point de discussion à l'ordre du jour.

Conseil d'administration

18. Composition

Le conseil d'administration est composé de 6 membres : une présidence et cinq administrateurs.

19. Éligibilité

Toute personne éligible en vertu de sa qualité de membre, ayant 19 ans ou plus, n'ayant pas été déclaré incapable par un tribunal et n'ayant pas le statut de failli peut être élue au conseil d'administration. Les directions générales des organismes scolaires et communautaires du Centre des Grands-Vents ne sont pas éligibles. Les autres employés réguliers des organismes du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents peuvent être élus au conseil d'administration, mais ne peuvent pas occuper le poste de la présidence ni de la vice-présidence.

20. Mandat

Le mandat des administrateurs et de la présidence est de 2 ans. La présidence et 2 administrateurs sont élus lors des années impaires et les 3 autres administrateurs sont élus lors des années paires.

21. Pouvoirs

Le conseil d'administration :

- a. assure la gouvernance de l'Association et supervise sa gestion ;
- b. est responsable de l'embauche de la direction générale de l'Association ;
- c. exécute les décisions des assemblées générales ;
- d. délibère sur toute question portée à l'ordre du jour ; et
- e. accomplit tous les actes prévus par les règlements ou la loi, notamment la nomination de la direction générale, l'établissement de comités, la préparation des états financiers et la soumission de rapports d'activités à l'assemblée générale annuelle.

22. Élection et mandat des officiers

- a. En plus de la présidence, le conseil d'administration comprend 3 autres officiers : la vice-présidence, le trésorier et le secrétaire.
- b. Les trois officiers autres que la présidence sont élus parmi les administrateurs par le conseil d'administration lors de sa première rencontre suivant l'assemblée générale annuelle.
- c. Le mandat des officiers est de la même durée que le mandat de l'administrateur qui est élu officier.

23. Vacances

- a. Le conseil d'administration peut nommer un maximum de 2 membres éligibles de l'Association pour combler des vacances qui surviendraient en cours de mandat.

- b. Si plus de 2 vacances surviennent en cours de mandat, une assemblée générale spéciale doit être convoquée pour procéder à l'élection de nouveaux administrateurs.
- c. Si la présidence devient vacante en cours de mandat, la vice-présidence assume ses fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

24. Révocation

Le mandat d'un administrateur ou de la présidence peut être révoqué par une résolution ordinaire d'une assemblée générale annuelle ou spéciale. Les administrateurs et la présidence visés par une résolution de révocation doivent avoir l'opportunité de faire une présentation sur cette question à l'assemblée.

25. Réunions

- a. Le conseil d'administration se réunit de façon régulière aux 2 mois. Le lieu et la date des réunions sont fixés par résolution du conseil d'administration.
- b. La direction générale de l'ACFSJ siège à titre de personne ressource aux réunions du CA.
- c. Une réunion qui n'a pas été fixée par résolution du conseil d'administration peut être convoquée à la demande de la présidence ou de trois autres administrateurs.
- d. Un avis de convocation comprenant la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion doit être envoyé aux administrateurs et à la présidence au moins 10 jours avant la réunion.
- e. En cas d'égalité des voix lors d'un vote, la présidence a un vote prépondérant.

26. Quorum

Le quorum d'une réunion du conseil d'administration est la présidence et trois autres administrateurs.

27. Rémunération et indemnisation

- a. Rémunération
Les membres du CA ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation normale. Ils ont droit au remboursement de dépenses raisonnables qu'ils engagent dans l'exercice régulier de leurs fonctions.
- b. Limitation de la responsabilité
Les membres du CA doivent, dans l'exercice de leurs pouvoirs et de leurs fonctions, agir avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt de l'Association et avec le soin, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne prudente et raisonnable placée dans des circonstances semblables. Sous réserve de ce qui précède, un membre du CA n'est pas responsable des omissions, des fautes et des actes commis par un autre membre du CA ; n'est pas responsable des pertes et des dommages subis par l'Association ou des frais engagés par elle en raison de l'insuffisance ou du vice d'un titre portant sur un bien acquis pour le compte de l'Association; n'est pas responsable des pertes et des dommages découlant de la faillite, de l'insolvabilité ou des délits d'une personne dépositaire d'une partie des fonds des valeurs mobilières ou des autres biens de l'Association; n'est pas responsable des pertes découlant d'une erreur de jugement ou d'inattention de sa part ni n'est responsable des pertes, dommages ou des événements malheureux qui surviennent dans

l'exercice de ses fonctions. Cependant, le présent article ne libère pas les membres du CA de l'obligation d'agir conformément à la loi et à ses règlements d'application ni des responsabilités qui en découlent.

c. Indemnisation

Sous réserve des dispositions de la loi, l'Association indemnise de tous les frais et débours normaux (y compris les sommes versées pour le règlement d'une instance ou pour l'exécution d'un jugement et les sommes engagées au cours d'une instance civile, pénale ou administrative à laquelle elles étaient parties en cette qualité) les membres du CA et celles qui, à sa demande, agissant ou ont agi en cette qualité pour une personne morale dont elle est actionnaire ou créancière, ainsi que les personnes héritières et ayant droits à condition que celles-ci; a) aient agi avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt de l'Association; b) dans le cas d'instances pénales ou administratives donnant lieu au versement d'une amende, aient eu de bonnes raisons de croire que leur conduite était conforme à la loi. L'Association doit également indemniser ces personnes dans les autres cas où la loi ou le droit l'exige ou le permet. Le présent n'empêche pas une personne de réclamer une indemnité distincte de celle à laquelle elle a droit sous le régime du présent règlement.

Rôles et pouvoirs des officiers

28. Présidence

La présidence de l'Association :

- a. est élue par l'assemblée générale annuelle ;
- b. participe, avec droit de parole et droit de vote, aux rencontres du conseil d'administration ;
- c. est sa porte-parole officielle ;
- d. est principale responsable du bon fonctionnement du conseil d'administration et de l'exécution de ses tâches ; et
- e. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

29. Vice-présidence

La vice-présidence :

- a. est élue par le conseil d'administration ;
- b. remplit les fonctions de la présidence en son absence ;
- c. appuie la présidence dans ses fonctions ; et
- d. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

30. Trésorier

Le trésorier :

- a. est élu par le conseil d'administration ;
- b. est le principal responsable de la saine gestion financière de l'Association ;
- c. est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers ; et
- d. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

31. Secrétaire

Le secrétaire :

- a. est élu par le conseil d'administration ;
- b. est responsable de la préparation et de la conformité des procès-verbaux des réunions de l'Association ; et

- c. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

Dispositions finales

32. Exercice financier

- a. L'exercice financier de l'Association est du 1er avril au 31 mars.
- b. Dépenses non autorisées : toute dépense non autorisée par le budget et non autorisée par le CA entraîne la responsabilité personnelle de celui ou celle qui l'a faite ou permise.

33. Signataires

La présidence, la vice-présidence, le trésorier, le secrétaire et la direction générale sont les signataires autorisés de l'Association.

34. Amendement

Les statuts de l'Association ne peuvent être modifiés que par une résolution à une assemblée générale adoptée par les deux tiers des membres présents. Toute proposition de modification aux statuts et règlements de l'Association doit être distribuée à tous les membres de l'Association au moins 15 jours civils avant la date de l'assemblée générale où ladite proposition sera prise en considération.

35. Procédures d'assemblée

Les procédures d'assemblée en vigueur sont celles de la dernière édition du Code Morin, sous réserve de toute disposition contraire des Statuts et règlements.

36. Entrée en vigueur

Les présents Statuts et règlements généraux sont les seuls en existence pour l'Association communautaire francophone de Saint-Jean. Ils ont été amendés le 7 juin 2017 à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador.

Présidence

Secrétaire